



Mémoire prébudgétaire fédéral de 2022 présenté au Comité
permanent des finances
Août 2021



Liste de recommandations :

1. Que le gouvernement augmente son soutien financier au moyen du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture :

- a) Créer un programme national de paiements directs afin d'indemniser les producteurs qui adoptent des pratiques saines pour l'environnement.
- b) Élaborer une stratégie pour faire face aux obstacles géopolitiques au commerce et au soutien au commerce des concurrents.
- c) Améliorer la capacité d'adaptation de la gestion des risques aux perturbations liées à la chaîne d'approvisionnement et au climat.

2. Que le gouvernement tire parti de tous les avantages environnementaux possibles de l'agriculture :

- a) Établir des exemptions de tarification du carbone pour les activités nécessaires à l'atténuation des changements climatiques.
- b) Mettre en œuvre un vaste ensemble de protocoles de compensation accessibles pour le secteur agricole.
- c) Créer d'autres programmes de biens et de services écologiques.

3. Que le gouvernement investisse dans les besoins en matière d'infrastructures essentielles :

- a) Investir stratégiquement dans deux initiatives nationales interreliées, *Un monde, une santé* Canada et *Cultiver le Canada*, afin de moderniser et de mettre à niveau les laboratoires, les salles de classe et l'équipement de recherche qui seront essentiels à la formation de la future main-d'œuvre hautement qualifiée du secteur agroalimentaire.
- b) Abaisser le seuil pour les projets admissibles au financement fédéral de la connectivité et permettre le regroupement de plusieurs projets, afin que les petits fournisseurs de services puissent avoir accès au financement.
- c) Rétablir le Fonds pour les zones de desserte à coûts élevés du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).
- d) Établir des normes minimales de base pour le service et les tarifs.
- e) Maintenir et accroître le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC).
- f) S'engager à effectuer un examen du coût du transport ferroviaire afin de rajuster le revenu admissible maximal (RAM).

1. Accroître le soutien à l'industrie canadienne de l'agriculture en tant que fournisseur de solutions économiques et environnementales stratégiques au moyen du prochain cadre stratégique (PCS) pour l'agriculture.

Le budget fédéral de 2022 doit prévoir l'augmentation des investissements stratégiques dans le PCS afin de soutenir le rôle accru de l'agriculture en tant que producteur de produits agroalimentaires de qualité qui nourrissent les Canadiennes et Canadiens et le marché mondial, mais aussi à titre de fournisseur de nombreux biens et services publics. L'enveloppe de financement des Cadres stratégiques pour l'agriculture (CSA) subséquents stagne depuis le premier CSA, il y a près de 20 ans, et ne suit pas le rythme de la croissance du secteur ni même l'inflation. Il s'agit d'une occasion manquée de tirer parti d'un secteur qui présente un potentiel économique immense et qui occupe une place importante en tant que secteur environnemental stratégique dans la lutte du Canada contre les changements climatiques. Ces nouvelles exigences en matière de politique imposent des coûts, des attentes et des fardeaux accrus aux producteurs, qui limitent les investissements dans l'innovation à la ferme et ne permettent pas d'exploiter les possibilités uniques qui s'offrent à l'agriculture canadienne. Celles-ci sont créées par l'importante richesse naturelle du Canada, les producteurs novateurs axés sur l'amélioration continue de l'environnement et la demande internationale toujours croissante de produits alimentaires durables et de grande qualité.

Ce portefeuille d'investissement supplémentaire doit être axé sur les priorités émergentes, plus précisément :

- a) **Un nouveau programme d'investissement stratégique agroenvironnemental** pour indemniser les producteurs qui répondent aux exigences environnementales ou qui mettent en œuvre des pratiques bénéfiques pour l'environnement. Ce programme fournirait des paiements directs annuels aux producteurs qui peuvent démontrer qu'ils se conforment aux exigences environnementales adaptées aux régions. Les niveaux de paiement devraient correspondre aux montants versés, en moyenne, aux producteurs des États-Unis et de l'Union européenne pour les biens et services écologiques, où le soutien se situe entre 1 et 3 % de la valeur de la production agricole.
- b) **Un plan visant à éliminer les obstacles géopolitiques au commerce et les mesures de soutien au commerce des concurrents**, ce qui permettra de répondre à des programmes ciblés au moyen d'un cadre structuré accordant la priorité aux éléments suivants :
 - Réponses anticipées aux obstacles au commerce;
 - Harmonisation de la réglementation;
 - Soutien à la compétitivité internationale;
 - Programmes qui répondent aux risques commerciaux.
- c) **Des programmes de gestion des risques avec des déclencheurs clairs pour réagir aux coûts et aux pertes extraordinaires associés aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et aux changements climatiques.** Le programme Agri-relance, qui est un cadre permettant de réagir à des situations catastrophiques, n'a pas de déclencheurs clairs et rapides nécessaires pour donner une certitude aux producteurs face à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents comme les conditions de sécheresse actuelles partout au pays. La pandémie de COVID-19 a également démontré l'incapacité d'Agri-relance de couvrir les coûts assumés par les producteurs confrontés à des perturbations des chaînes d'approvisionnement ou de la main-d'œuvre, y compris les événements de dépeuplement. Il

est nécessaire d'avoir une nouvelle approche des programmes de gestion des risques de catastrophe pour relever ces défis émergents de plus en plus fréquents.

2. Tirer parti des avantages pour l'environnement de l'agriculture

Les agriculteurs canadiens se trouvent dans une situation difficile; ils sont les premiers à subir les coûts et les conséquences des changements climatiques, tout en étant tenus responsables de ceux-ci en tant que fournisseurs de biens et services écologiques (BSE) publics en raison de leur rôle de protecteurs de 7 % du territoire du Canada. Bien que les producteurs aient une occasion unique d'influencer les solutions aux changements climatiques et d'en tirer profit, ils ont besoin de politiques et de programmes qui atténuent les coûts liés aux changements climatiques et appuient les investissements importants nécessaires pour tirer parti du plein potentiel du secteur comme fournisseur de solutions sans nuire à la compétitivité au pays et sur les marchés internationaux. Le budget fédéral de 2022 pourrait permettre d'effectuer les interventions essentielles suivantes, tout en exploitant le plein potentiel environnemental de l'agriculture :

- a) **Établir des exemptions de tarification du carbone pour les activités d'atténuation des changements climatiques**, tout en finançant des mesures incitatives pour les programmes de modernisation et la recherche pour faire progresser les carburants de remplacement évolutifs là où il n'y en a pas. Parmi ces activités, mentionnons le séchage du grain, l'irrigation, le chauffage de serre, le chauffage et le refroidissement des granges. La quantité de combustible utilisé pour ces activités augmente en raison de l'atténuation des impacts climatiques, tels que l'augmentation des précipitations automnales, la sécheresse et les températures extrêmes.
- b) **Maximiser l'accès aux crédits de réduction des émissions** en élaborant l'ensemble plus vaste de protocoles agricoles actuellement à l'étude, y compris les protocoles de conversion évitée des prairies, de gestion du fumier de bétail et de réduction des émissions d'oxyde d'azote provenant des engrais agricoles.
- c) **Mettre en place d'autres programmes de biens et services écologiques**, au-delà de la séquestration du carbone et de la conservation des terres humides, tel qu'il a été annoncé dans le budget de 2021, en se concentrant sur des questions comme la lutte contre l'érosion des sols et la gestion des plaines inondables. Comme il a été mentionné par renvoi au CSA de 2023, les BSE auront besoin d'un soutien accru pour maintenir la compétitivité de l'agriculture canadienne à l'échelle internationale, ainsi que des programmes nécessaires pour faire le pont avec le déploiement de programmes additionnels suivant le PCS.

3. Investir dans les besoins en matière d'infrastructures essentielles

Recherche et développement des compétences agroalimentaires

La durabilité et la croissance de l'agriculture canadienne reposent sur la capacité de tirer parti de l'immense richesse naturelle du Canada, grâce au capital humain, pour permettre à notre industrie agroalimentaire d'occuper une position de leader international. L'industrie agroalimentaire du Canada est prête à élever sa position de chef de file mondial déjà solide dans le domaine de la production durable et efficace de divers produits agroalimentaires. Le budget fédéral de 2022 offre une occasion unique de faire des investissements ciblés dans l'infrastructure de recherche et de développement des compétences agroalimentaires du Canada, ce qui fournira une base pour répondre aux pénuries chroniques de main-d'œuvre qui limitent le potentiel de croissance du secteur agroalimentaire canadien et améliorera la capacité d'innovation à long terme du secteur.

- a) **Investir stratégiquement dans deux initiatives nationales interreliées proposées par le Conseil des doyens de l'Association des Facultés canadiennes d'agriculture et de médecine vétérinaire de manière à exploiter ce potentiel en modernisant et en mettant à niveau les laboratoires, les salles de classe et l'équipement de recherche qui seront essentiels à la formation de la future main-d'œuvre hautement qualifiée du secteur agroalimentaire :**
- i. **Le réseau *Un monde, une santé Canada*** est une approche intégrée visant à faciliter la santé environnementale, animale et humaine liée à l'industrie canadienne de la transformation des aliments. Il porte sur les maladies infectieuses émergentes et réémergentes chez le bétail, la faune ainsi que les zoonoses qui atteignent les humains et peuvent perturber considérablement l'économie canadienne;
 - ii. **Cultiver le Canada** – L'initiative répond aux défis environnementaux et économiques suivants :
 - Transformation novatrice des aliments et des boissons et développement de produits à valeur ajoutée.
 - Agriculture durable avancée.
 - Installations avancées d'agriculture verticale et d'environnement contrôlé.
 - Agriculture numérique et automatisation agricole.

Le coût de ces projets s'élèverait à 130 millions de dollars par année pendant cinq ans, ce qui permettrait le financement de plusieurs projets dans de multiples installations partout au Canada et assurerait aux établissements postsecondaires du Canada d'avoir les fonds nécessaires pour investir dans les technologies modernes et former des gens hautement qualifiés possédant les compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail.

Connectivité rurale

Les investissements nécessaires pour l'adoption à la ferme d'innovations en matière de durabilité et de productivité ne sont pas les seuls obstacles à leur mise en œuvre. De nombreuses technologies agricoles de précision sont fondamentalement axées sur les données et rendues possibles par l'accès Internet haute vitesse à large bande. Pour de nombreuses technologies émergentes d'aujourd'hui, les cibles actuelles du Canada en matière de connectivité universelle à 50/10 Mbit/s pour le téléchargement et le téléversement deviendront désuètes au cours des cinq à dix prochaines années.

Bien que la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) soit heureuse de voir que des milliards de dollars sont consacrés au déploiement des services à large bande partout au pays, les agriculteurs de partout au Canada continuent d'être confrontés à une connectivité à large bande non fiable et insuffisante. Des mesures essentielles doivent être prises pour mobiliser ces investissements et

s'assurer qu'ils profitent aux collectivités rurales et aux entreprises agricoles dans des délais qui suivent le rythme des progrès technologiques :

- b) **Abaisser le seuil pour les projets admissibles au financement fédéral de la connectivité** afin que les petits fournisseurs de services puissent avoir accès au financement. Permettre le regroupement de plusieurs projets dans une seule demande est une étape cruciale à cet égard, car les petits fournisseurs de services sont essentiels pour assurer la connectivité et la concurrence dans les régions rurales éloignées.
- c) **Établir un nouveau Fonds pour les zones de desserte à coût élevé du CRTC** et veiller à ce que la formule permette la création d'un environnement commercial durable dans les régions rurales. Les mécanismes de financement actuels se sont révélés difficiles d'accès pour les petits fournisseurs et les petites collectivités, et un financement durable doit être mis à la disposition des fournisseurs prestataires de services dans des régions à faible densité et à coûts élevés.
- d) **Établir et garantir des normes minimales de base pour le service et les tarifs** en examinant le processus de traitement des plaintes formulées par les consommateurs et en y portant des améliorations.

Commerce et transport

La possibilité pour le Canada de se positionner comme chef de file mondial de la production agroalimentaire durable est étroitement liée à la capacité d'acheminer les produits vers les marchés de façon efficace et fiable.

Cependant, les goulots d'étranglement constants dans l'infrastructure de transport du Canada créent des vulnérabilités qui augmentent les coûts et les retards pour les producteurs, tout en menaçant la réputation du Canada comme source fiable de produits agroalimentaires de qualité pour les marchés du monde entier.

- e) **Maintenir et accroître le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC), y compris le financement des infrastructures pour faire en sorte que les installations portuaires puissent accueillir une augmentation du transport ferroviaire de marchandises agricoles.** Depuis sa création dans le budget de 2017, le FNCC a fourni 1,9 milliard de dollars en financement, ce qui a permis d'obtenir un investissement total de 3,9 milliards de dollars avec l'approbation de 89 projets. Le budget de 2021-2022 prévoit 1,9 milliard de dollars de plus sur quatre ans pour favoriser d'autres projets. L'objectif du FNCC est de stimuler l'investissement dans le réseau de transport du Canada afin de réduire les obstacles au commerce et devrait être maintenu sur une période de quatre ans afin d'assurer un accès concurrentiel aux marchés internationaux pour les exportations agricoles.
- f) **S'engager à effectuer un examen du coût du transport ferroviaire afin de rajuster le revenu admissible maximal (RAM).** Le dernier examen du coût du transport ferroviaire a été effectué en 1994 et il est toujours utilisé dans le calcul du revenu admissible maximal des chemins de fer pour les exportations de céréales et d'oléagineux. Depuis 1994, le réseau de transport ferroviaire du Canada a réalisé d'importantes améliorations sur le plan de l'efficacité, qui doivent se refléter dans le calcul du RAM pour s'assurer qu'il reflète les réalités du transport moderne du grain et que les tarifs reflètent les coûts actuels.